

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente-et-un du mois de mars, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Alain GLADE, Jean-Luc ALIBERT, Serge SERIEYS, François BONO (suppléant de Mme Michèle VINCENT), Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.
Mmes Nadia OULD AMER, Brigitte PARAYRE (suppléante de Gérard PORTES), Marie MILESI.

- Membre de droit :

M. François-Xavier LAUCH, préfet du Tarn.

- Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, directeur départemental, MED-LCL Nathalie LAGOUTTE, médecin-chef, ainsi que CNE Jean-Jacques DARGET, CNE Jacques SALVADOR, LTN Yannick FERRIE, SCH Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Participent à la séance :

M. Franck DORGE, directeur de cabinet du préfet du Tarn.
M. Joël CASTEX, payeur départemental.
LCL Philippe CNOQUART, chef du pôle pilotage et stratégie.
LCL Sylvain ESLAN, chef du pôle opérations.
LCL Eric VINCENT, chef du pôle ressources.
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines.
Mme Nathalie TOULZE, chef du service assemblées et contentieux.

Absents excusés :

COL Eric VIAL, directeur départemental adjoint.
MM. Jean-Luc CANTALOUBE, Michel FRANQUES, Lucien BIAU, Pierre CALMELS.
Mme, Florence BELOU.
CNE Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale.
M. Christophe MOREL.

Départs en cours de séance :

Mme Eva GERAUD (après le vote du rapport 020 Admissions en non-valeur),
Mme Sylvie BIBAL DIOGO (après le vote du rapport 021 Modifications du règlement intérieur - organisation des gardes de SPV).

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 11 / pouvoirs : 0/ votants : 11.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 8 / présents : 6.

Date de la convocation : 18 mars 2022.

RAPPORT N°023/CA-03/2022

OBJET : Adaptation de l'organigramme

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

Par délibérations n°08 du 13 février 2019, n°031 du 5 juin 2019 et n°021 du 6 mars 2020, le service actait la refonte de son organisation au 1^{er} mars 2019.

Il convient aujourd'hui d'adapter cet organigramme pour 5 raisons principales :

1 – L'organigramme doit intégrer les 6 postes créés en 2022 et 2023 tels que présentés au rapport précédent sur le renforcement des services administratifs et la résorption d'emplois précaires.

Pôle	Groupement	Service/CIS	Poste visé	Grade proposé		Observations
				mini	maxi	
PRES	/	/	Assistant administratif		AAP1	Poste d'assistant au chef PRES et son adjoint créé en 2022
	GRHU	SMRC	Gestionnaire emploi	Adj. Admi.	RP1	2nd poste créé en 2022 Professionnaliser la fonction et y adjoindre des missions nouvelles de catégorie B
	GSIC	SAEX	Assistant informatique	AM ou SGT	AMP ou ADJ	3ème poste créé en 2022
	GFSJ	/	Organisateur de formation	AAP1/ADJ	RP1/L1C	4ème poste créé en 2022
PPST	/	SASC	Assistant de gestion	AAP1	RP1	5ème poste créé en 2022 Nécessite une réaffectation du poste existant de Cat. C.
	/	SFCP	Assistant de gestion	/	AAP1	6ème poste créé en 2023. Poste A ou B transformé en C au départ à la retraite d'un agent

2 – Certains grades doivent être réévalués et de nouvelles fonctions apparaissent du fait du changement d'effectifs dans certains services ou centres de secours.

Pôle	Groupement	Service/CIS	Poste visé	Grade actuel		Grade proposé		Observations
				mini	maxi	mini	maxi	
POPS	/	CSP Castres	Chef CSP	/	CNE		CDT	Grade mini si SPP> à 50
			Chef de centre adjoint	LHC	CNE	L1C	CNE	Abaisser le grade d'accès à ce poste à L1C qui est le grade d'accès à la cat. B accessible par concours externe
		CS Lavaur	Chef CIS Lavaur		L1C		LHC	Abaisser d'un grade l'écart avec le grade maxi dévolu à cette fonction dans les autres CS 1 ^{ère}
PRES	GRHU	SMRC	Adjoint chef SMRC et gestionnaire RH	/	AAP1	RED	RP1	Fonction d'adjoint possible dans ces 3 services composés de 4 agents. Fonction cumulée avec la fonction principale. + L'homogénéité de tous les grades maxi des postes de catégorie B des filières administratives et techniques est de nature à favoriser la mobilité des cadres concernés
	/	SPAS	Adjoint chef SPAS et gestionnaire RH	/	AAP1	RED	RP1	
	/	SAEX	Adjoint chef SAEX et technicien	TEC	TP1	TEC	TP1	

3 – En troisième lieu, les adaptations ci-après exposées permettent de répondre à l'axe PE 1.1 du projet d'établissement 2019-2023 qui fixe comme objectif le développement de l'attractivité des différents parcours professionnels des agents du SDIS. Pour ce faire, deux évolutions majeures sont introduites :

- tous les postes de chef de service à l'État-Major pourront évoluer jusqu'au 1^{er} grade des cadres d'emploi de catégorie A, ce grade étant réservé majoritairement jusqu'alors à des postes de chef de service de la filière SPP et de manière minoritaire à des postes de chef de service dévolues à des PATS.
- tous les postes de catégorie B des filières administratives et techniques seront accessibles au grade terminal de leur cadre d'emploi. Cette mesure est de nature à encourager la mobilité interne des 11 agents de la filière administrative notamment.

Pôle	Groupement	Service/ CIS	Poste visé	Grade actuel		Grade proposé		Observations		
				mini	maxi	mini	maxi			
POPS	GRIS	SPOP	Chef de service adjoint	/	ING	/	CNE/ING	Possibilité d'accès par deux filières si les effectifs totaux de SPP et technique sont respectés dans ce service		
			Officier prévision expert	L1C	CNE	L1C/ TP1	CNE/ING			
		SSOP	Chef service	/	CNE(***)	L1C	CNE (***)	Précision du grade mini		
		GTER		Logisticien		AMP ou SGT		AMP ou ADJ	Possibilité d'aller jusqu'au dernier grade de sous officier	
	GLOG	SILOG	SBAT	SATE	Chef de service	/	ATT(*)		Attaché ou ingénieur	Permettre l'accès au 1 ^{er} grade des cadres d'emploi de catégorie A pour les postes de chefs de service à l'état-major et ce quelle que soit la filière du poste.
						/	ING(*)		Ingénieur	
ADJ						L1C	L2C/ TEC	CNE/ ingénieur		
PRES	GSIC	SAEX			TP1	TP1		Ingénieur	Certains postes restent accessibles par le recours possible à l'une ou l'autre des 2 filières.	
PPST	/	SASC			RED	ATT(*)		Attaché		
POPE	GRIS	/	Assistant administratif GRIS	RED	RP2	TEC	TP1	L'homogénéité de tous les grades maxi des postes de B des filières administrative et technique est de nature à favoriser la mobilité des cadres B. Certains postes restent accessibles par le recours possible à l'une ou l'autre des 2 filières.		
		SPOP	Cartographe	TEC	TP2	RED	RP1			
	GLOG	SILOG	Assistant	RED	RP2	RED ou TEC	RP1 ou TP1			
PRES	GRHU	SPAS	Gestionnaire paie SPAS	/	AAP1	RED	RP1	Professionnaliser la fonction et y adjoindre des missions de catégorie B dévolues aujourd'hui au chef de service.		

(*) Postes accessibles à des SPP qui seraient reconnus inaptes opérationnels
 (***) ou grade supérieur en cas d'exercice des fonctions d'adjoint chef de groupement

4 – Des adaptations diverses et mineures sont apportées comme suit :

- le CTA prend le nom de CTAU suite aux modifications apportées au règlement opérationnel et à son assimilation à un CIS,
- les effectifs d'assistante sociale du Groupement ressources humaines et de psychologues du Pôle santé passent respectivement de 2 à 3 et de 3 à 4,
- le poste d'assistant de gestion de catégorie B créé au service assemblées et contentieux libère dans ce même service le même poste de catégorie C, lequel est pourvu par un agent reconnu inapte à ses fonctions et absent durablement du service. Le poste occupé par cet agent inapte est affecté au Groupement ressources humaines et devient un poste d'assistant polyvalent "volant" qui sera utilisé pour proposer des renforts ponctuels administratifs dans les différents services.

5 – Les changements introduits répondent à des objectifs du volet 1 des Lignes Directrices de Gestion (LDG) validées par délibération n°024/CA du 12 mars 2021. Celle-ci consiste en l'identification dans l'organigramme de postes non opérationnels pouvant répondre aux situations d'incapacité opérationnelle rencontrées par certains sapeurs-pompiers, notamment par les SPP non officiers postés en centres de secours qui constituent 75 % des effectifs de SPP.

En effet, 40 postes et emplois SHR annotés d'une astérisque - (*) - dans l'annexe 1 jointe au rapport, pourraient désormais être proposés à des SPP inaptes opérationnels dès lors que ces postes seraient vacants, que l'aptitude médicale de l'agent serait compatible avec les pré-requis du poste et qu'une adéquation ou progression des compétences serait envisageable.

Toutes ces adaptations sont surlignées en jaune dans l'annexe 1 qui présente l'organigramme et qui est jointe au présent rapport.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

vu l'avis du comité technique en date du 28 mars 2022,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- de valider les changements qui apparaissent en jaune sur l'organigramme joint en annexe 1 ;
- de valider l'organigramme joint en annexe 1, et qui abroge le précédent délibéré par le CASDIS le 6 mars 2020 ;
- de mettre à jour l'annexe I du règlement intérieur par cet organigramme.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

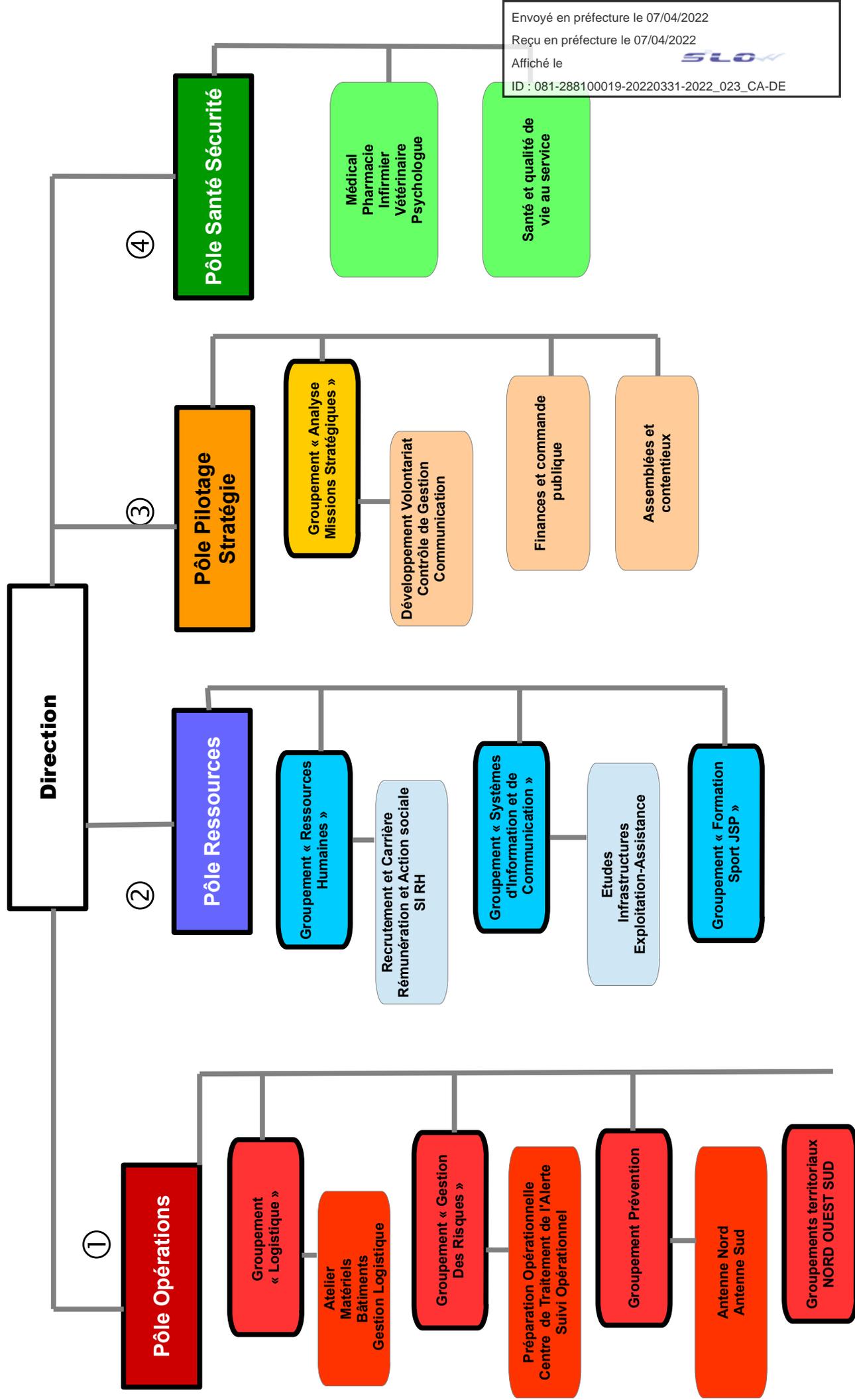
Délais et voies de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Cet organigramme a pour objectif d'identifier les grades mini/maxi.

- (*) postes pouvant évoluer vers ce grade sous réserve d'évolution des missions
- (*) Postes accessibles à des SPP qui seraient reconnus inaptés opérationnels
- (**) possibilité que la fonction d'adjoint de groupement soit attribuée
- (***) ou grade supérieur en cas d'exercice des fonctions d'adjoint chef de groupement
- La fonction d'adjoint est réservée à des chefs de service dont le nombre d'agents est supérieur ou égal à 4 personnes.
- Les activités occupées par des SPV sont indiquées en bleu



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

DIRECTION

Poste	Nombre	Grade mini	Grade maxi
Directeur départemental	1	Colonel hors classe	Contrôleur général
Directeur départemental adjoint	1	Colonel	Colonel hors classe
Assistant de direction	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL

①

PÔLE OPÉRATION

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

SLOW

Poste	Nombre	Grade mini	Grade maxi
Chef de pôle	1		Lieutenant-colonel

Poste/activité	Nombre	Grade mini	Grade maxi	
GROUPEMENT GESTION DES RISQUES				
Chef de groupement / adjoint chef de pôle	1		Commandant	
Assistant administratif (*)	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 2CL 1CL	
Secrétariat	1		Adjoint adm. Pal 1CL	
SERVICE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE	Chef de service (**)	1	Commandant-Capitaine (***)	
	Chef de service adjoint	1	Capitaine/Ingénieur	
	Officier prévision expert	1	Lieutenant 1CL/ Technicien Pal 1CL	Capitaine/Ingénieur
	Officier prévision expert (*)	1	ADJ	Lieutenant HCL
	Cartographe	1	Technicien	Technicien Pal 2 1CL
	Assistant cartographie	1		Adjoint tech. Pal 1CL
SERVICE CTAU	Chef de service (**)	1	Capitaine (***)	
	Chef de service adjoint	1	Lieutenant 1CL	Lieutenant HCL
	Chef de salle (*)	7	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL
	Opérateur (*)	13		Adjudant
SERVICE SUIVI OPÉRATIONNEL	Chef de service (**)	1	Lieutenant 1CL	Capitaine (***)
	Officier expert (*)	1	Lieutenant 1CL	Lieutenant HCL
GROUPEMENT PREVENTION				
Chef de groupement	1		Commandant	
Secrétariat	2		Adjoint adm. Pal 1CL	
ANTENNE NORD	Officier préventionniste et adjoint chef de Gpt (*)	1		Capitaine
	Officier préventionniste (*)	1	Lieutenant 1CL	Capitaine
ANTENNE SUD	Officier préventionniste	2	Lieutenant 1CL	Capitaine
GROUPEMENT LOGISTIQUE				
Chef de groupement	1		Commandant	
Chef de groupement adjoint	1	Ingénieur	Ingénieur Pal	
Secrétariat polyvalent	2		Adjoint adm. Pal 1CL	
GESTION LOGISTIQUE	Chef de service	1		Attaché(*) ou Ingénieur
	Assistante SI LOG (*)	1	Rédacteur ou Technicien	Rédacteur Pal 2CL 1CL ou Technicien Pal 1CL

SERVICE BÂTIMENTS	Chef de service	1	Envoyé en préfecture le 07/04/2022
	Secrétariat	1	Reçu en préfecture le 07/04/2022 Affiché le Adjoint ac. 

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

Poste/activité	Nombre	Grade mi	
GROUPEMENT LOGISTIQUE suite			
SERVICE MATÉRIELS	Chef de service	1	Ingénieur
	Chef de service adjoint	1	Agent maîtrise Pal
	Logisticien (*)	2	Agent maîtrise Pal
SERVICE ATELIER	Chef de service (*)	1	Adjudant Lieutenant de 2CL/Technicien 4CL Capitaine/Ingénieur
	Chef de service adjoint	1	Agent maîtrise Pal
	Mécanicien	3	Agent maîtrise Pal
	Carrossier	1	Agent maîtrise Pal
GROUPEMENTS NORD – SUD – OUEST			
Chef de groupement	3		Commandant
Chef de service logistique (*) (**)	3	Lieutenant 1CL	Capitaine (pour l'un des deux postes) et Lieutenant HCL (pour l'autre)
Chef de service formation (*) (**)	3	Lieutenant 1CL	
Secrétariat (*)	3		Adjoint adm. Pal 1CL
Mécanicien	3		Agent maîtrise Pal
Logisticien (*)	3		Agent maîtrise Pal ou sergent-chef adjudant
ALBI			
Chef de centre	1		Commandant
Chef de centre adjoint	1	Lieutenant-HCL 1CL	Capitaine
Officier SHR	1	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL
CASTRES			
Chef de centre	1		Capitaine-Commandant
Chef de centre adjoint	1	Lieutenant-HCL 1CL	Capitaine
Officier SHR	1	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL
GAILLAC			
Chef de centre (**)	1		Capitaine
Chef de centre adjoint	1	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL
CARMAUX – GRAULHET – MAZAMET			
Chef de centre	3		Capitaine
Chef de centre adjoint	3	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL
LAVAUUR			
Chef de centre	1		Lieutenant 4CL LHC
Chef de centre adjoint	1	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL
LACAUNE - LABRUGUIERE			
Chef de centre	2	Lieutenant 2CL	Lieutenant 1CL

②

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

PÔLE RESSOURCES

Poste	Nombre	Grade mini	Grade maxi
Chef de pôle	1		Lieutenant-colonel
Poste assistant direction PRES/GRHU	1		AAP1

Poste/activité	Nombre	Grade mini	Grade maxi	
GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES				
Chef de groupement/adjoint chef de pôle	1		Attaché Pal	
Poste assistant polyvalent « volant »	1		AAP1	
Gestionnaire SI-RH	0,5	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL	
SERVICE RECRUTEMENT ET CARRIERE	Chef de service (**)	1	Attaché	
	Adjoint chef de service et gestionnaire RH	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL
	Gestionnaire emploi	1	Adjoint administratif	Rédacteur Pal 1CL
	Gestionnaire RH (*)	21		Adjoint adm. Pal 1CL
SERVICE REMUNERATION ACTION SOCIALE	Chef de service (**)	1	Attaché	
	Adjoint chef de service et gestionnaire RH	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL
	Gestionnaire paie	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL
	Gestionnaire RH (*)	2,5 1		Adjoint adm. Pal 1CL
	Assistante sociale	3	Expert SPV	Expert SPV

GROUPEMENT SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Chef de groupement	1		Commandant ou Ingénieur Pal	
SERVICE ETUDES	Chef de service et adjoint chef de Gt	1	Technicien Pal 1CL	Ingénieur Pal
	Technicien	1	Technicien	Ingénieur
SERVICE INFRA-STRUCTURES	Chef de service	1	Technicien Pal 1CL	Ingénieur
	Technicien	1	Technicien	Technicien Pal 1CL
SERVICE EXPLOITATION - ASSISTANCE	Chef de service	1	Technicien Pal 1CL	Technicien Pal 4CL Ingénieur
	Adjoint chef de service et technicien	1	Technicien Pal 1CL	Technicien Pal 1CL
	Technicien	21	Technicien	Technicien Pal 1CL
	Assistant informatique (*)	1	Agent de maîtrise/Sergent	Agent maîtrise Pal/Adjudant

GROUPEMENT FORMATION SPORT JSP

Chef de groupement	1		Commandant
Chef de groupement adjoint	1	Lieutenant 1CL	Capitaine
Organisateur formation	3	Adjudant	Lieutenant 1CL

Organisateur formation (*)	12	Rédacteur/Ad	Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Reçu en préfecture le 07/04/2022 Affiché le ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE
Cadre gestionnaire (*)	1	Rédacteur	
Logisticien (*)	1		Agent maîtrise Pal
Secrétariat	1		Adjoint adm. Pal 1CL

③

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

PÔLE PILOTAGE STRATEGIE

Poste	Nombre	Grade mini	Grade maxi
Chef de pôle	1		Lieutenant-colonel

Poste/activité		Nombre	Grade mini	Grade maxi
SERVICE FINANCES COMMANDE PUBLIQUE	Chef de service	1		Attaché
	Chef de service adjoint	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL
	Assistant de gestion mandatement (*)	1		Adjoint adm. Pal 1C
	Assistant de gestion marché	1		Adjoint adm. Pal 1CL
SERVICE ASSEMBLÉES CONTENTIEUX	Chef de service	1	Rédacteur	Attaché (*)
	Assistant de gestion	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL Adjoint adm. Pal 1CL
	Standard accueil (*)	1		Adjoint adm. Pal 1CL

GROUPEMENT ANALYSE MISSIONS STRATEGIQUES

Chef de groupement/adjoint chef de pôle		1		Commandant
DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	Officier expert (**)	1	Lieutenant 1CL	Capitaine
	Chargé de développement volontariat (*)	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL
	Conseiller volontariat	1		Commandant SPV
CONTRÔLE DE GESTION	Cadre administrateur SIAD	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL
COMMUNICATION	Chargé de communication	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 1CL

4

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 081-288100019-20220331-2022_023_CA-DE

PÔLE SANTÉ SECURITÉ

Poste	Nombre	Grade mini	Grade maxi
Chef de pôle et médecin chef	1	Médecin cl normale	Médecin cl exceptionnelle

Poste/activité	Nombre	Grade mini	Grade maxi
Médecin chef adjoint	1	Médecin CDT SPV	Médecin LCL SPV
Assistant médico-administratif	1	Rédacteur	Rédacteur Pal 2CL 1CL
Responsable PUI Infirmierie	1		Pharmacien cl normale
Infirmierie	1		Cadre de santé 2CL
Psychologue	4	Expert SPV	Expert SPV
SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU SERVICE	Cadre qualité de vie au service (*)	Lieutenant 2CL	Lieutenant HCL
	Coordinateur hygiène et sécurité	Technicien	Technicien Pal 1CL